



# LE PETIT JOURNAL DE SAINT-SALVADOUR

Numéro 7 - octobre 2021

Bonjour à toutes et à tous,

Drôle d'été !!!!

Tout avait pourtant bien commencé : nous avons planté le mai, la société de chasse avait pu organiser sa traditionnelle animation (concours de pêche et de pétanque), nous avons accueilli avec succès une étape de balade en Corrèze.

Hélas, la reprise de la pandémie est venue mettre un coup de frein brutal aux projets prévus, en particulier les festivités des 14 et 15 Août (comice agricole et fête annuelle). Après de nombreuses concertations avec les présidents des associations et plusieurs échanges avec les services préfectoraux, il a fallu prendre une décision rapide, bien avant les directives officielles qui sont tombées le 7 Août. J'ai finalement fait le choix douloureux d'annuler, les dispositions sanitaires à mettre en œuvre me semblant difficiles à réaliser.

A cela s'est ajoutée une météo catastrophique, perturbant tout d'abord les travaux agricoles, et aussi la saison touristique. Côté baignade, le maître-nageur de Juillet a beaucoup regardé tomber la pluie, celui d'Août a débuté de la même façon, et quand le beau temps est revenu, il a dû, pendant plusieurs jours, hisser le drapeau rouge en raison de la présence de cyanobactéries : « quand ça veut pas, ça veut pas !!!!! »

Heureusement, notre « p'tit marché de producteurs » a rencontré un beau succès. De fait l'aventure se poursuivra chaque jeudi, avec en point d'orgue un marché de Noël le 9 décembre.

Coté travaux, la remise aux normes de la salle polyvalente est achevée. Celle-ci peut à présent être réutilisée après avis favorable de la commission de sécurité.

Enfin, les travaux de remise aux normes du plan d'eau sont reportés à l'année prochaine, les services de l'état ayant trop tardé à donner l'avis favorable nécessaire à l'octroi des subventions prévues.

Très cordialement  
Votre Maire  
Pierre-Marie CAPY



## Compte rendu du conseil municipal du mardi 24 Août 2021 à 19h

### **Présents :**

Mesdames COURTOIS Audrey, MAGNAUDEIX Chrystelle, SENECHAL Dominique, WENZ Delphine.

Messieurs CAPY Pierre-Marie, ACCOU Maxime, BIZET Gérard, DEBRET Guillaume, FUENTES David, LEYRAT Franck.

Madame JEGO Stéphanie donne pouvoir à monsieur FUENTES David.

### **DENOMINATION DES VOIES DE LA COMMUNE**

Après les différentes réunions (conseils municipaux et réunion publique du 21 Mai 2021) relatives à l'adressage et la numérotation de la voirie, le conseil municipal donne son approbation pour la dénomination des voies communales.

### **DISSOLUTION DU CCAS ET DE LA CAISSE DES ECOLES**

Suite à un courrier du centre de gestion, il apparaît que le CCAS et la Caisse des écoles sont toujours actifs, alors qu'ils sont inutilisés depuis de très nombreuses années.

Afin de régulariser cette situation, il est nécessaire de les dissoudre.

Accord du conseil municipal à l'unanimité.

### **CREATION DE COMPTES AIDES/SECOURS**

En substitution de la dissolution du CCAS, il est décidé de créer 3 nouveaux comptes d'aide sociale qui seront inscrits au Budget Communal :

- Compte n° 65881 : Secours.
- Compte n° 65822 : Aides.
- Compte n°658828 : Autres secours.

Accord du conseil municipal (10 voix pour, 1 abstention).

### **CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE SERVICE AUPRES DU S.I.A.E.P PUY LA FORET : AUTORISATION DE SIGNATURES**

Depuis le 1er janvier 2020, la compétence eau potable a été transférée au S.I.A.E.P Puy La Forêt. Dans ce cadre, une convention de mise à disposition ponctuelle de l'agent communal a été établie afin que ce dernier puisse intervenir en cas d'urgence.

Le conseil municipal donne son accord et habilite le maire à signer cette convention.

### **REDEVANCE OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC ENEDIS :**

Un titre de recette d'un montant de 215 €, relatif au versement, par ENEDIS, de la redevance d'occupation des sols 2020 doit être établi.

Accord du conseil municipal à l'unanimité.

### **QUESTIONS DIVERSES**

#### • **Financement travaux poste/mairie**

Le montant total des factures de travaux pour l'aménagement poste / mairie s'élève à 30 499 € TTC (toutes les factures ont été réglées).

La poste a versé une subvention à hauteur de 50 % du montant des travaux soit 15 249 €.

Une subvention de la DETR a également été accordée pour un montant de 11 437.47 €.

#### • **Salle polyvalente**

Les travaux de remise aux normes ont été effectués, il manque cependant le téléphone (pour lequel il est à présent obligatoire de passer par la fibre) ainsi qu'un bloc d'alarme sonore.

La commission de sécurité a, quant à elle, demandé la fermeture coupe-feu du plafond du compteur électrique.

Malgré ces divers points, la commission a donné son approbation pour l'autorisation d'exploitation de la salle.

Les travaux devraient être subventionnés à hauteur d'environ 55 à 60 %.

La salle pourra être de nouveau louée selon les mesures sanitaires en vigueur.

- **Remise aux normes du plan d'eau**

Le projet ayant pris plus d'un mois de retard, les documents de demandes de subventions (agence de l'eau, Conseil Départemental) n'ont pas pu passer à la commission de juin 2021, d'où la décision de reporter ce projet en 2022.

- **Projet mise en valeur PAUCARD**

Le programme Leader a retenu notre projet et nous accorde une subvention à hauteur de 80 %.

- **Baignade-camping**

La fréquentation de la baignade est restée très faible en raison de la météo, celle du camping semble plutôt mitigée.

- **Petit marché**

Une bonne fréquentation du marché durant ces 2 mois d'été (entre 70 et 80 clients/soirée), d'où l'idée de continuer.

Une réunion « producteurs » est programmée le 9 ou le 16 septembre 2021 pour évoquer la poursuite du petit marché.

- **Espace récréatif pour les jeunes**

Une réflexion devra être conduite afin d'évaluer la nécessité de création d'un espace récréatif/sportif pour les jeunes de la commune.

## INFOS DIVERSES

« **Balade en Corrèze** » : Le samedi 17 juillet, nous avons accueilli une étape de « balade en Corrèze ». Cet évènement, lancé par le Conseil Départemental, consiste à proposer des circuits faisant découvrir les communes. Nous avons fait le choix de l'organiser sur la partie Est de la commune, en l'intitulant « entre Bourette et Vimbelle », permettant, au passage, d'évoquer la vie et les œuvres de personnalités (Antoine Paucard et Léon Peyrat), ainsi que la tragédie de La Servantie. Merci aux riverains qui ont autorisé le passage sur des propriétés privées. Une soixantaine de marcheurs a participé, l'ambiance était conviviale, l'organisation matérielle (tracé du parcours, café d'accueil, ravitaillement, apéro) était parfaite grâce à l'équipe de choc de l'association « détente et amitié » et aux membres de la commission tourisme. Des remerciements particuliers à Robert Bort qui n'a pas épargné son temps pour maintenir en bon état une partie du chemin détérioré par les intempéries.



\***Assemblée générale de la société de chasse** : elle s'est déroulée le dimanche 5 septembre, en présence de Franck LEYRAT, 2eme adjoint.

**\*Marché de producteurs ... on continue ! :** Le jeudi 9 septembre a eu lieu une réunion entre l'équipe d'organisation du « p'tit marché et les producteurs ». Après avoir fait le point sur les éditions estivales, il a été décidé de poursuivre cette activité : donc rendez-vous chaque jeudi de 17 h à 19 h salle des associations.

**De plus le 9 décembre sera organisé un marché de Noël : à vos agendas !!!**

**\*Travaux de voirie :** Dans le cadre des travaux de voirie programmés par Tulle Agglo, la route du Moulin de Peyrat a été rénovée en septembre. Ce chantier était prévu depuis plusieurs années.

**\*Bilan baignade surveillée (juillet et août) et fréquentation camping (de juin à septembre) :**

**Baignade :** 305 utilisateurs recensés par les maîtres-nageurs (pas de pointages en 2020)

**Camping :** malgré la météo, nous avons enregistré 276 nuitées contre 190 en 2020, c'est une bonne surprise.

**\*Recensement :** Les filles et les garçons âgés de 16 ans doivent se manifester auprès de la mairie dans les 3 mois qui suivent leur 16ème anniversaire, afin d'être recensés. Cette démarche est obligatoire, elle est préalable à la journée de défense et de citoyenneté. Elle permet d'obtenir l'attestation nécessaire pour passer le baccalauréat, d'autres examens ou concours publics ainsi que le permis de conduire. Elle permet aussi l'inscription d'office sur les listes électorales.

**\*Raccordement à la fibre (info SFR)**

**Comment vérifier l'éligibilité de son foyer ?** Vous pouvez tester votre éligibilité sur le site Internet, à la page suivante : <http://www.sfr-ftth.com/test-deligibilite/>.

Cependant, tous les câbles ne sont pas encore déployés. SFR promet un déploiement total pour la fin de l'année 2021... A suivre.

**\*Maison France Services à Seilhac**

Cette maison permet à chaque citoyen d'avoir un accès identique aux services publics sur le territoire national. Actuellement on recense 10 partenaires : CAF, CPAM, MSA, DGFiP, Ministère de la justice, Ministère de l'Intérieur, CARSAT, Pôle Emploi, AGIRC ARRCO et La Poste.

Elle est installée dans les locaux de la mairie. Une borne libre-service est également à disposition.

Horaires : lundi mardi jeudi vendredi 9 h-12 h / 14 h-17 h mercredi 9 h-12 h

Contact tel : 05 55 27 05 70

Contact mel : [seilhac@france-services.gouv.fr](mailto:seilhac@france-services.gouv.fr)

**\*16 OCTOBRE : journée projet PAUCARD .** Depuis quelques mois, le CRMTL (organisme à qui a été confiée la mission « projet de valorisation de l'œuvre d'Antoine Paucard ») travaille sur ce dossier. Afin de faire partager ce projet au plus grand nombre, **une journée d'information et d'échanges sera organisée autour de plusieurs ateliers, (voir flyer ci-joint).**

**\*19 et 21 OCTOBRE : manifestation USEP (Union Sportive de l'Enseignement du Premier Degré).** Si vous voyez arriver de nombreux cars scolaires au plan d'eau et si vous croisez des enfants, encadrés par des adultes, empruntant des chemins de Saint Salvadour, ne soyez pas étonnés : notre commune a été retenue pour une journée 'randonnées pédestres' dans le cadre des animations USEP. Afin de faciliter l'organisation matérielle, **la route de l'étang** (du bourg au carrefour route des Plats-route de Cluzac) **sera interdite à la circulation de 8 h 30 à 17 h** ces 2 jours. Merci également de veiller à ne pas laisser déambuler vos chiens.

**\*Maison France Services à Seilhac**

Cette maison permet à chaque citoyen d'avoir un accès identique aux services publics sur le territoire national. Actuellement on recense 10 partenaires : CAF, CPAM, MSA, DGFiP, Ministère de la justice, Ministère de l'Intérieur, CARSAT, Pôle Emploi, AGIRC ARRCO et La Poste.

Elle est installée dans les locaux de la mairie. Une borne libre-service est également à disposition.

Horaires : lundi mardi jeudi vendredi 9 h-12 h / 14 h-17 h mercredi 9 h-12 h

Contact tel : 05 55 27 05 70

Contact mel : [seilhac@france-services.gouv.fr](mailto:seilhac@france-services.gouv.fr)

*Le saviez-vous ?*

*Vole, vole, vole, papillons...*

Est-ce l'été parfois pluvieux ? Est-ce parce que nous avons dû laisser l'herbe haute plus longtemps ? Cette année, les papillons observés ont été nombreux et variés à St Salvadour.

Ouf, pas trop de Piérides du chou, mais Vanesse, Citron, Paon du jour (il était si commun il n'y a pas si longtemps !), Carte géographique, Vulcain (ce grand migrateur), Tircis, Mélitée (le Damier de la succise), différents Argus, même le Machaon (ou Grand Porte-queue) ...et d'autres encore.

*Une énumération de leurs noms, n'est-ce pas déjà un voyage poétique ?*

\* \* \* \*